

Synthèse des ateliers de mobilisation



25 et 26 mars 2019

Organisées par Grand Besançon Métropole avec l'appui du groupement Albea - MT Partenaires Ingénierie, I-Care, deux journées d'ateliers avec les parties prenantes se sont tenues les 25 et 26 Mars à Besançon.

A la suite d'une journée de sensibilisation aux enjeux climat-air-énergie, 81 personnes se sont retrouvées lors de ces ateliers afin de contribuer à l'élaboration du plan d'actions du PCAET du Grand Besançon. Notons une forte participation pour les ateliers, comme « EnR et réseaux » et « Patrimoine bâti ».



SOMMAIRE

Éléments de synthèse de chaque atelier

1. Loisirs – Tourisme -Santé – Qualité de l'air (p 2)
2. Mobilités (p 3)
3. Patrimoine bâti : résidentiel et tertiaire (p 4 - 5)
4. Activités économiques (p 6)
5. Alimentation – Agriculture (p 7)
6. Energie - EnR – Réseaux (p 8 - 10)

En guise de conclusion

ANNEXES :

Retours sur la fiche d'évaluation (p 11)

Les principales propositions d'actions et mesures qui ressortent des ateliers (p 12 - 13)

Éléments de synthèse de chaque atelier

Compétences de la collectivité, les thématiques « cycle de l'eau », « biodiversité » et « aménagement du territoire » ont été abordées de manière transversale.

Chaque atelier a débuté par un tour de table permettant de faire connaissance. Chacun s'est ensuite exprimé autour des thématiques proposées.

1. Loisirs – Tourisme -Santé – Qualité de l'air

Tourisme durable

- La CCI a indiqué sa volonté que les opportunités autour du tourisme durable soient développées sur le territoire. Un travail de communication et sensibilisation auprès des hôtels et des hébergeurs pour limiter les consommations énergétiques et préserver les milieux naturels est mené.
- La volonté de développer le tourisme éducatif a été mise en avant. Via des partenariats avec les acteurs touristiques, il s'agit de sensibiliser les touristes aux enjeux écologiques locaux. Cela peut se faire également par des visites en tram ou à vélo afin de proposer une alternative à la voiture.
- L'idée d'une classe verte proposée aux écoles a aussi été partagée afin d'éduquer les enfants sur les questions de protections et préservation de l'environnement.
- Des circuits fraîcheurs doivent être identifiés afin de préparer un tourisme compatible avec des vagues de chaleurs et des températures en augmentation.

Qualité de l'air

- ATMO Bourgogne Franche Comté a précisé que le suivi des polluants atmosphériques est performant sur le territoire qui dispose de plusieurs stations de mesure.
- La Ville de Besançon a rappelé son dispositif de plan d'actions sous épisode de pollution, via une information des habitants grâce aux radios et journaux locaux.
- Dans une optique de sciences participatives, l'idée de petits capteurs personnels transportables sur le sac à dos et reliés au smartphone a été évoquée.
- Le Radon, gaz radioactif d'origine le plus souvent naturelle, est un problème local concernant la qualité de l'air intérieur. Il est nécessaire de mettre à disposition de la connaissance au sujet du radon sur les bâtiments et les anciens sites industriels. Cependant, un problème de financement a été soulevé. (nb : la CABG fournit gratuitement aux communes des kits de mesures)
- Toujours sur la pollution intérieure, le chauffage au bois « buches » des particuliers est très émetteur et peu d'information est disponible à ce sujet.

Structures présentes :

Association Bourgogne EnR, Atmo Bourgogne-Franche-Comté, CCI du Doubs, Club Face, DREAL BFC, Grand Besançon, Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon, SECIP, Ville de Besançon

2. Mobilités

Nécessité d'une organisation à différentes échelles

- L'AUDAB rappelle l'importance du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) concernant les problématiques liées à la mobilité, nécessitant une cohérence avec le Plan climat. Réflexion à l'échelle du bassin de vie autour des problématiques de la mobilité à travers des expérimentations.
- Une déclinaison du plan de mobilité à l'échelle des communes
- Lien étroit entre aménagement du territoire et politique des mobilités (cartographie- conceptuel et aspects pratiques – opérationnel)
- Travailler autour du concept de Smart city qui suppose une dynamique transversale plus large que la mobilité

Travail et mobilité

- Importance du Plan de mobilité pour croiser des orientations et proposer des actions concrètes
- La mobilité liée aux pendulaires et besoin de mettre en cohérence les réflexions dans certaines zones (exemple de la zone regroupant la CAF, Le CPAM et l'URSSAF)
- Le covoiturage professionnel entre le Grand Besançon et les autres centres urbains (Montbéliard...)
- Développement du télétravail (exemple de La Poste et d'ENEDIS), des actions en faveur des deux-roues et du transport public dans le cadre de leur PDE.

Desserte des commerces et transport de marchandises

- Un besoin d'implantation de commerces dans les communes limitrophes et le développement des commerces en tournée
- Nécessité de construire un plan d'actions avec les commerçants (sensibilisation, nouvelle vision de la mobilité...)
- Souhait de développement du vélo utilitaire (vélo posteurs, cargo, etc) par l'association Vélo campus, à travers la location de courte durée afin de développer de nouvelles méthodes de livraisons des colis en ville.
- Proposition de La Poste de participer à des expérimentations autour du transport de marchandises

Citoyenneté et changement de comportement

- Besoin de prise de conscience citoyenne et rôle des élus à l'échelle locale
- Travail avec les collectifs citoyens pour changer les pratiques de mobilité à l'échelle des communes
- Besoin d'améliorer la sensibilisation autour des effets des polluants atmosphériques
- Aider au changement de comportement pour les déplacements de moins de 10 km
- Générer du lien entre les pratiques sportives (outdoor) et de loisirs avec les modes doux

Une demande de développement de l'offre et des services avec :

- Un Plan vélo cohérent sur l'agglomération : voies cyclables rapides et cohérentes structurées autour des grands axes de déplacement (demandes de la CPAM et de l'association Vélo campus)
- Des locaux vélos (garages et stationnement)
- Des vélos électriques et notamment pour le transport logistique (dernier kilomètre)
- Des aires de covoiturage notamment en proximité des sorties d'autoroute
- Du GNV notamment pour les poids lourds
- Des véhicules électriques : dimensionnement du réseau électrique, installation de bornes et travail avec les concessionnaires
Notons qu'ENEDIS accompagne les projets des raccordements des bornes électriques.
- Une application mobile dynamique pour le covoiturage (géolocalisation)

Structures présentes :

Atmo Bourgogne-Franche-Comté, DDT du Doubs, EHPAD Centre Jacques Weinman, commune d'Avanne-Aveney, ENEDIS, Grand Besançon, GRDF, NEOLIA, Vélocampus

3. Patrimoine bâti : résidentiel et tertiaire

Le logement compte parmi les 3 sources de gaz à effet de serre principales avec la mobilité en premier et l'industrie sur le Grand Besançon (issu de la consommation d'énergie). La question de l'eau est également en lien avec ce sujet (récupération de l'eau de pluie et perméabilisation de sols).

La rénovation énergétique : vers une offre globale

Les constats partagés sont les suivants :

- Il manque un objectif global avec un portage public fort à long terme (cf déclinaison régionale de la stratégie nationale Bas Carbone en cours) : le volume des rénovations sur le territoire de

la CAGB d'environ 150 logements/an (hors parc social) n'est pas de taille à atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Les Architectes de la rénovation chiffrent le besoin : montée en puissance de 2800 à 5000 logements/ an.

- Pour atteindre ces niveaux : 50 groupements / 200 entreprises (À ce jour 6 groupements / 50 entreprises)
- Gisement dans le tertiaire et des particuliers :
 - Rénovation : il faut viser 60 kWh/m² (sans parler de E+C-) soit BBC rénovation (qui est de 95 kWh/m²) -40%.
 - Nécessité d'aller vers du BBC construction et bientôt sur un niveau BEPOS, sachant que 70% des logements datent d'avant 90, année de la mise en place de la première réglementation thermique.
- Les dispositifs actuels sont dispersés, très compliqués et manquent de clarté.

Propositions :

- Nécessité d'un dialogue au sein du monde de la construction en vue de l'émergence de ces offres avec une valorisation du métier d'architecte favorisant une offre de rénovation globale (énergie, confort, usages...). Cf expérimentation avec la CAPEB.
- Montée en puissance du dispositif de groupements d'entreprises en vue de rénovations globales performantes
- Mise en œuvre de mécanismes de tiers financement pour le public non éligible situé au-dessus des seuils ANAH

La profession

Le Pôle Energie Franche Comté, actif dans l'accompagnement des professionnels (RGE, sensibilisation aux techniques, produits et méthodes de travail), cherche à travailler avec l'ensemble de la profession en partenariat avec CAGB (formations, animations, réemploi dans le bâtiment).

La construction durable est un vrai enjeu. Il est essentiel de revaloriser l'image des formations du bâtiment et de faire le lien avec les professionnels du métier (*Lycée Adrien Paris*) : accueil de stagiaires, chantiers écoles visibles...

- Au regard de l'absence des organisations professionnelles (CAPEB, CMA, FFB, FBTP ...), la suite de la démarche devra chercher à les associer.

Les bailleurs sociaux et parcs de logements

Gd Besançon Habitat (parc de 4300 logements avec 100 logements rénovés par an - 1000 logements rénovés à ce jour).

Néolia (parc de de 8000 logements sur la CAGB avec 200-250 rénovés BBC / an).

Difficultés :

- Le bailleur travaille sur la précarité énergétique avec une limitation des loyers mais la recette des loyers stagne : cela génère un effet ciseau compliqué.
- Dans le neuf, les opérations se font à RT2012 -10%. Pour atteindre -20%, il y a un frein financier.
- Les travaux se font par l'isolation par l'extérieur surtout : notons une pénurie d'entreprises qualifiées (3-4 entreprises max).
- Difficulté de gestion des usages en collectif : les habitants bouchent les aérations ce qui amène des dégradations de type moisissures avec des graves conséquences sur la qualité de l'air intérieur > accompagnement et sensibilisation nécessaire des familles. Idem BBC rénovation.
- La temporalité du programme de rénovation repose sur une durée de 4 ans (FEDER),

EFFILOGIS...ce qui rend difficile de programmer des projets de réhabilitation à plus long terme.

Accompagnement des publics

Le SPEE -service public d'efficacité énergétique- est en cours de mise en œuvre par la Région.

L'AJENA, espace info énergie du Jura, mène des actions de sensibilisation, offre des conseils, travaille sur des typologies du bâti.

Freins décelés :

- Reste à charge des familles malgré des aides conséquentes en fonction des revenus.
- Multiplications des dispositifs et manque de stabilité des aides qui permettent de diminuer le montant des travaux.

2 acteurs présents à l'atelier en lien avec la précarité énergétique :

- Le service *hygiène santé de la Ville de Besançon* (partenariat avec la CAF, l'ARS, etc.) : environ 250 signalements annuels d'habitat dégradé. Notons que des travaux peuvent être imposés aux propriétaires sur arrêté du Préfet.
- L'*association Julienne Javel*, opérateur ANAH, accompagnement auprès de Propriétaires Occupant, lutte contre l'habitat indigne...

Structures présentes :

AJENA, ATMO Bourgogne-Franche-Comté, Carbone 27, Club Face, CROUS BFC site Besançon, DDT du Doubs, Direction Hygiène Santé Ville de Besançon / Maîtrise de l'énergie, Grand Besançon, GRAND BESANCON HABITAT, Julienne Javel, Les Architectes de la Rénovation BFC, LYCEE PIERRE-ADRIEN PARIS, architecte, Pôle énergie Franche-Comté

4. Activités économiques

Il ressort de cet atelier la **nécessité de créer un projet commun, de raconter un récit fédérateur** face au risque d'effondrement de la société actuelle. La valorisation des initiatives locales de résilience est un véritable levier avec différentes propositions d'actions pour les acteurs économiques :

- Établir un climat de confiance au sein des entreprises en mettant en avant les avantages pour eux que peuvent représenter les actions en faveur de la transition énergétique (gains financiers).
- Sensibiliser les entreprises en s'appuyant sur des intervenants connaissant bien le secteur industriel et des acteurs locaux pour proposer un discours compréhensible et proche de leur réalité.
- Impliquer les élus locaux dans cette stratégie (enjeux économiques pour le territoire).
- Proposer un discours de proximité et moins « comptable » pour impliquer les dirigeants.
- Se rapprocher des instances universitaires et écoles supérieures pour intégrer ces thématiques dans leur formation (futurs employeurs ou directeurs).

Pour disposer d'un élargissement des propositions, la mobilisation des acteurs industriels ou tertiaires s'avère indispensable pour la suite. Les acteurs présents mettent leurs compétences au service de projets en soulignant :

- Le besoin de mettre en cohérence les temporalités des documents cadres tels que le SCOT, PLUi, PCAET, PLH et PDU mais aussi besoin de travailler aux mêmes échelles territoriales, avec une réflexion politique commune.
- Le levier possible que représente La Pive, monnaie locale ainsi que le rôle des collectivités dans son développement (exemples : paiement de l'entrée de la piscine, des bibliothèques, de la redevance incitative...)
- L'importance des clauses sociales et environnementales dans la « politique achat » des collectivités.

- Le besoin important des entreprises de disposer d'appui technique face à un cadre réglementaire complexe ainsi que d'une sensibilisation aux questions environnementales et à la transition énergétique en particulier pour les PME, tissu essentiel sur le Grand Besançon. La CCI est un relai important pour les acteurs économiques sur les questions énergétiques (porte d'entrée).

Au regard du peu de participants, cette thématique devra être approfondie avec l'appui des acteurs présents en cherchant à toucher les entreprises.

Structures présentes :

Association La Pive, AUDAB – agence d'urbanisme, CCI BFC et CCI Doubs, Club FACE du Grand Besançon, DDT du Doubs, Grand Besançon

5. Alimentation – Agriculture

Porté par le Grand Besançon avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) conduit déjà des réflexions communes avec l'enjeu de **développer une agriculture de proximité (circuits courts et locaux)**. La demande de produits locaux étant supérieure à la production, il y a donc un fort potentiel pour le développement des circuits courts, certains types de production étant peu ou pas présent sur le territoire.

La Ville de Besançon développe également les circuits courts avec de l'appui à l'installation et sensibilise aux enjeux de l'alimentation avec un projet en phase d'expérimentation « de la fourche à la fourchette ».

Autre enjeu, le développement du bio : Interbio Franche Comté travaille sur les circuits courts à travers différentes actions : « J'achète bio en Franche Comté », les marchés bio de la gare Viotte ...

Freins pour le développement de l'offre :

- Difficulté d'accéder à des terres (pression foncière, aucune terre disponible, ...) pour les néo-agriculteurs
- Les aides de la PAC, basées sur les surfaces agricoles, celles-ci favorisant l'agrandissement des terres par les propriétaires et non l'implantation de petits producteurs.
- Manque de financements pérennes et pluriannuels pour les structures concernées et le déploiement des projets sur la durée

Leviers :

- La Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs aide à l'organisation logistique des producteurs en termes de transport, de regroupement de l'offre.
- Ouvrir à l'exploitation des terres « improbables », actuellement non utilisées à l'agriculture, comme les très petites parcelles en ville ou des toitures de supermarchés par exemples.
- L'achat public
- Demande de la réalisation d'une campagne de sensibilisation aux bienfaits de manger bio, local et de saison

S'adapter au changement climatique : une nécessité

- Une augmentation indispensable des dispositifs de récupération de l'eau de pluie
- Des propositions à co-construire sur l'agriculture durable.

Cet atelier a permis de partager les politiques et actions déjà en cours et d'élargir le cercle des acteurs.

Structures présentes :

Association Vivre Ensemble Avanne-Aveney, Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90, Club Face, Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, Direction espaces verts Ville de Besançon, Grand Besançon, Interbio Franche Comté, Maison de l'environnement BFC

6. Energie - EnR – Réseaux

Arrêter l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, fioul ...) nécessite de réaliser la transition vers les énergies renouvelables (EnR).

Panorama général concernant les projets d'énergies renouvelables (EnR)

Etat des lieux :

- Actuellement 40 PCAET obligés en Bourgogne Franche Comté et 6 PCAET dans le Doubs avec l'obligation d'augmenter la production d'EnR (DDT).
- Etude de potentiel des EnR sur le territoire du Grand Besançon sont à disposition. La CAGB mettra également à disposition des propriétaires des études de faisabilité EnR (solaire et bois).
- La DREAL et la DDT préconisent un financement participatif sur l'éolien afin d'en améliorer l'acceptabilité et contrer un mouvement de rejet.
- L'ADEME propose :
 - o l'animation de projets citoyens et participatifs
 - o l'accompagnement de projets éoliens auprès des élus
 - o des appels à projets portant sur la récupération d'énergie fatale et le diagnostic du territoire pour des EnRR
 - o des Contrats Territoriaux EnR pour les territoires ruraux (notamment pour les projets thermiques).

Eléments de vigilance

- La maîtrise des consommations d'énergie (/2) est une entrée préalable au TEPOS,
- 100% de la consommation résiduelle est calculée après réduction de la conso.
- Intégration des EnR dans les documents d'urbanisme n'est pas encore prévue par la loi. Exemple : ne pas implanter des EnR de type champs photovoltaïques sur des terrains agricoles.

Les réseaux de chaleur

Avec la rénovation des bâtiments, les besoins de chaleur diminuent laissant une capacité résiduelle importante. Il est souhaité de réaliser des extensions vers de nouvelles utilisations mais le réseau de chaleur est enclavé et les extensions sont difficiles (exemple du réseau de Planoise, projet que l'ADEME souhaite voir aboutir).

Bois

Il existe un programme pour réaliser 1000 chaufferies bois en Bourgogne Franche Comté.

Le territoire de la CAGB est couvert à 45% par des forêts. La filière bois est le 5^{ème} employeur en Franche Comté. Suite aux compilations des PAT, 400 000 t/an de bois sont disponibles sur le territoire Franc Comtois.

Par exemple, à Planoise, la chaufferie bois utilise 30 000 t de bois et à de Novillars, 200 000 t/an de bois sont nécessaires.

Porteurs de projet d'énergie citoyenne :

ERCiSol (Energies Renouvelables Citoyennes et Solidaires) est une « entreprise solidaire » qui fonctionne grâce aux financements de particuliers ou entreprises. L'objet de la société est la production et la distribution d'énergies (électricité et chaleur) d'origine renouvelable. Elle compte 180 associés.

Un projet hydroélectrique est en cours sur le territoire.

Les petits projets sont intéressants du point de vue d'un financement citoyen car plus accessibles techniquement et financièrement.

La fruitière à énergie est une coopérative appartenant aux entreprises et associations. Une dizaine de projets sont en cours (exemple : panneaux solaires photovoltaïques sur le toit d'une école).

Il y a des freins : administratifs, ABF, ENEDIS pour les raccordements ...

Des exemples concrets de réalisations existent (ex- une installation de 100 kWc sur bât Emmaüs).

Financement des projets d'EnR

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) finance des projets sur de la réhabilitation de logements sociaux entre autres. Aujourd'hui il existe des difficultés à faire aboutir les petits projets tandis que les grands passent très bien car ils présentent un montage de meilleure qualité. Il est rappelé que tout projet a des frais fixes ce qui pénalise les petits projets.

EnR et réseaux

Chambre d'agriculture

Concernant le PV agricole et la méthanisation, il existe des freins au développement des EnR. Le problème se situe au niveau des raccordements de PV de grande taille qui nécessitent un raccordement HTA voire HTB. Selon l'implantation, il peut y avoir des kilomètres de réseau à poser. La solution pour le photovoltaïque serait aussi de faire évoluer le stockage de l'énergie.

La même contrainte existe pour le gaz issu de projets de méthanisation. Le raccordement peut s'avérer difficile et il ne doit pas constituer l'occasion d'une extension du réseau de desserte. Une piste est le travail sur la mutualisation des projets avec une injection commune.

ENEDIS accompagne les projets de raccordement et rappelle que l'on peut faire de l'autoconsommation collective à la taille d'un poste pour l'instant. Une évolution de la législation est attendue pour permettre le développement de projets d'autoconsommation collective à échelle plus grande.

GRDF : Concernant le gaz, un besoin d'investissement et d'exploitation pour le stockage dans le réseau est évoqué, la Transition énergétique passe par l'optimisation des réseaux et les passerelles jouant sur les complémentarités des réseaux et sources d'énergie.

Conclusion de l'atelier ENR :

Les freins liés à la massification des ENR ne sont pas financiers, ils sont plutôt liés, aux procédures administratives, au raccordement, **aux compétences** des intervenants et leurs niveaux de **formation** qui sont encore à travailler pour avoir une filière ENR performante.

Structures présentes :

ADEME BFC, Atmo BFC, Caisse des dépôts, Grand Besançon, Carbone 27, Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90, CCI du Doubs, Crous BFC site Besançon, DDT du Doubs, ville de Besançon – direction maîtrise de l'énergie, EDF, EHPAD Centre Jacques Weinman, ENEDIS, GRDF, La fruitière à énergies, Pôle énergie Franche Comté, URACOFOR BFC

En guise de conclusion

Selon les thématiques abordées, différents niveaux d'appropriation des enjeux climatiques ont été constatés. Les acteurs présents ont fait preuve d'une réelle volonté de travailler en ce sens. Certaines propositions devront être travaillées avec les parties prenantes. Cela fera l'objet de la déclinaison du volet partenarial du plan climat.

Et après ?

A partir de novembre 2019 jusqu'à mai 2020 : rédaction de l'engagement de chaque partie prenante volontaire aux côtés du Grand Besançon avec appui individuel et collectif

Décembre 2019 : validation par l'Agglomération de son programme d'actions interne

Juin 2020 : lancement de l'instance partenariale du Plan Climat

En annexes : retour sur la fiche d'évaluation et les principales propositions d'actions

ANNEXE A : retour sur la fiche d'évaluation

	Q1 : Que vous a apporté l'atelier ?	Q2 : Qu'est-ce qui a déçu / manqué	Q3 : Avec quoi repartez vous ?	Q4 : Quelles formes de partenariat avec GB vous conviendraient le mieux ?
Points récurrents :				
1	Découverte et mise en relation d'acteurs / de structures	Faible participation / Certains acteurs n'ont pas été sensibilisés	Une envie de collaborer avec les divers acteurs	Organiser et structurer un système de rencontres plus fréquentes, avec un suivi des projets et la poursuite d'animations concrètes, d'ateliers informatifs et de conférences - débats
2	Intéactions, richesse des échanges et débats	Manque de temps	Une meilleure connaissances des problématiques, des structures et des idées d'actions à effectuer ou des pistes de réflexion	Création d'une plateforme pour le partage d'informations, de données, et pour faciliter la communication entre les acteurs / faciliter le relais d'entreprises / mobiliser et accompagner des porteurs de projets
3	Reflexions et gain de connaissances sur les objectifs, les collaboration concrètes et les freins	Difficulté à cerner les outils, les actions et pistes concrètes	Etablir une meilleure communication sur les sujets abordés (mise en valeur de la participation citoyenne)	Poursuite des échanges et partenariats déjà en cours
4	Découverte et suivi des problématiques / actions	Manque de diversification des acteurs	Conviction réaffirmée de travailler sur le territoire	Encadrer l'engagement des différents partenaires avec une charte
Réponses et demandes particulières :				
1	Connaissance sur le thème de l'agriculture	Verre d'eau	Approche resto collective à dvp : travailler sur l'organisation logistique, notamment pour les légumes	Partenariat permettant de développer des programmes d'accompagnement à la MDE* et à l'amélioration de la qualité de l'air
2	Transparence des acteurs	L'état des lieux des rôles des différents acteurs	Un besoin de travailler sur des formations avec le pôle énergie	S'affirmer en temps que force de proposition sur les sujets forestiers et liés à la ressource forestière
3	Lien avec le SCoT en cours de révision	Feuille de route plus opérationnelle	Intégrer le plus vite possible les chefs d'entreprise	Accompagnement de la CAGB pour le traitement et la gestion de certains dossiers
4	Constater la prise de conscience et la volonté de réduire les dépenses énergétiques (transport)		Créer des espaces d'échange entre les acteurs dans la durée	

*MDE : Maîtrise de l'énergie

ANNEXE B :

Les principales propositions d'actions et mesures qui ressortent des ateliers sont les suivantes :

Rouge : A l'initiative de la collectivité

Vert : A l'initiative d'autres parties prenantes

Bleu : A l'initiative de la collectivité et d'autres parties prenantes

Thématique	Actions	Mesures
Mobilité	Développement des plans de mobilité d'entreprises	Mise en place à la CPAM d'un plan de mobilité pour les employés, les assurés et allocataires (car le site est peu accessible en mode de transport doux)
		Développement des plans de mobilité d'entreprise (généraliser le processus)
	Développer les modes de transport doux	Réaliser un réseau de piste cyclable cohérent et adapté
		Sensibilisation et information sur les mode de transport doux
		Développer des modes de livraison doux en centre ville Développer la location courte durée pour les vélos utilitaires
	Développer la concertation	Promouvoir le dialogue entre les acteurs
Dveloppement de la voiture électrique	Accompagnement des projets de raccordement pour les bornes de voiture électrique	
Prise en compte de la mobilité de la biodiversité	Etablir les trames verte et bleue dans le PLU de la CAGB	
Patrimoine bâtiment - résidentiel et tertiaire	Sensibilisation, informations et formations (EnR, rénovation énergétique...)	Mener des actions de sensibilisation vers le grand public (EnR, habitat, rénov énergétique...)
		Développement des programmes de sensibilisation et d'information pour le solaire privé
		Mise en place de formation pour les professionnels du bâtiment dans l'implantation d'EnR privée et sur la rénovation énergétique
		Création d'une base de donnée sur les innovations en matière de rénovation énergétique et également sur les bonnes pratiques entre professionnels
		Receuilir les actions et projets des citoyens de la CAGB
		Communiquer les résultats de la rénovation énergétique réalisée sur le territoire
		Animer des ateliers d'auto rénovation énergétique
		Créer des dynamiques entre formations initiales et bonnes pratiques au sein du bâtiment
	Accompagnement pour la rénovation énergétique	Aider au service de prêt de la malette énergétique
		Accompagner et aider les ménages modestes à la rénovation énergétique et également à l'installation d'EnR
		Développer l'auto réhabilitation énergétique des bâtiments afin de permettre aux familles les moins aisées de pouvoir réaliser une partie de leur travaux de manière encadrée
	Développement urbain raisonné et raisonnable	Favoriser la création d'entreprise dans le secteur de la rénovation / réhabilitation énergétique
		Eviter au mieu l'étalement urbain
		Passer des contrats avec des partenaires socialement et écologiquement responsables
		Octroyer des subventions aux projets intégrant les éléments environnementaux

Loisir-Tourisme-Santé- Qualité de l'air	Développement du tourisme durable	Recenser les bonnes pratiques des partenaires (hotels, gites, camping...) dans le but de créer une base de donnée Travailler avec la mobilité pour donner un accès aux sites touristiques extérieurs en mode de transport doux
	La santé et la qualité de l'air dans les lieux publics	Appliquer des dispositions réglementaires pour la qualité de l'air intérieurs des services de la ville Réaliser des animations QAI dans les centres de loisirs
		Définir un plan d'action pour la ville en cas de pic de pollution
		Extension avec un volet santé à tous les projets de l'agglomération (faire de même avec un volet environnement)
Alimentation agriculture	Favoriser les bonnes pratiques alimentaires	Initiative "de la fourche à la fourchette, la santé en cuisinant" Former les cuisinier et gestionnaire des écoles à l'alimentation "durable" Développement des circuits court avec notamment les marché "j'achète bio en Franche-Comté"
	Développement des circuit court alimentaire	Trouver des acheteurs publics pour les circuits courts Aider à l'organisation logistique des producteurs (individuel et collectif) Développer des marchés de producteurs locaux Procurer un appui aux producteurs souhaitant se diversifier
	Accompagnement à la conversion des producteurs en bio	Accompagnement dans leurs changements de pratiques agricoles (formation, conseil ...) Création d'un réseau entre agriculteurs bio pour des échanges de bonnes pratiques, de conseils...
Activité économique	Développement et promotion de la monnaie citoyenne	Faire circuler une monnaie "vertueuse" pour facilité la création de circuit court entre entrepreneur et citoyen responsable Faire connaître cette monnaie et construire des filières pour son utilisation
EnR et réseaux	Développement des EnR (sensibilisation, formation, accompagnement de projet)	Réaliser une étude géothermique du territoire
		Travailler avec la mobilité pour donner un accès aux sites touristiques extérieurs en mode de transport doux
		Développement du photovoltaïque sur les toit des batiments d'ouvrage + extension du réseau de chaleur de la Planoise
		Généraliser l'exploitation des potentiels énergétique à l'ensemble des proprios, maître d'œuvre... + conseiller les communes sur leurs potentiel énergétique
		Accompagner les propriétaires pour une gestion durable de la forêt
		Pour l'agriculture: dvp la méthanisation, le séchage du fourrage par le solaire ... exploiter le potentiel du secteur
		Developper la sensibilisation et les animations autour des EnR
	Connaissances des réseaux	Développer au maximum le potentiel hydroélectrique Développer la gazéification des déchets Accompagner les projets EnR de manière générale
	Maitriser la consommation énergétique	Mettre à disposition une cartographie du réseau électrique
		Sensibilisation à consommation au seins des entreprises (information sur leurs consommations, sur la réglementation Proposition d'actions de maîtrise de l'énergie et d'économie de CO2 à la CAGB
Limiter l'éclairage public la nuit Pour l'agriculture: Diminution des conso de produits phytosanitaires, d'engrais, d'électricité, de fuel ... Sensibilisation à l'ensemble de la communauté aux émissions de GES		